



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 05 / 02 / 2026 à 05:00

Date de publication : vendredi 25 février 2022 à 12:22

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à ANNEYRON du 24 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LE COCHET LYONNAIS

Siège : 5, rue Jules Ferry – 26140 ANNEYRON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS

Capital : 1 000 euros

Objet : Taxi de place de ville de Lyon.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Toutes les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Abdelkader ICHALALENE, demeurant à ANNEYRON (26140) 5, rue Jules Ferry

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d4944f36-d411-a69d-c4e0-e48b194b922b>